2010 | 2011



2e année

Ce que mon enfant apprend à l'école

we encourage
encourager

375.37
C47
2.annee
2010/2011

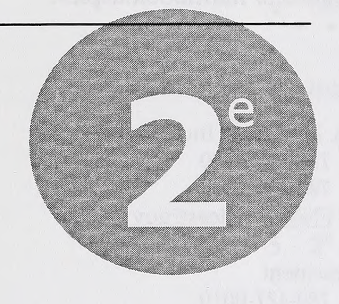
BSJ
SPECCOLL

Alberta

Government of Alberta

UNIVERSITY OF ALBERTA
Ex Libris
Universitatis
Albertensis

Bibliothèque Saint-Jean
University of Alberta



Ce que **mon enfant apprend** à l'école

2010-2011

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 2e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Education, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Alberta Education

On peut consulter ce document dans le site Web suivant :
<http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx>.

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Arts, Communications and Citizenship
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Digital Design and Resource Authorization
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Direction de l'éducation française
Téléphone : 780-427-2940
Téléc. : 780-422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Distributed Learning
Téléphone : 780-674-5350
Téléc. : 780-674-6561
Courriel : DLB.General@gov.ab.ca

Early Learning
Téléphone : 780-422-9423
Téléc. : 780-643-1188
Courriel : PUF@gov.ab.ca

First Nations, Métis and Inuit Services
Téléphone : 780-415-9300
Téléc. : 780-415-9306
Courriel : FNMIServices@gov.ab.ca

Learner Assessment
Téléphone : 780-427-0010
Téléc. : 780-422-4200
Courriel : LAcontact@edc.gov.ab.ca

Mathematics and Science
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Special Education
Téléphone : 780-422-6326
Téléc. : 780-422-2039
Courriel : Special.Education@gov.ab.ca

Pour tout renseignement au sujet de LearnAlberta.ca
Téléphone : 780-415-8528
Téléc. : 780-422-9157
Courriel : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca

ISSN 1918-3534 Ce que mon enfant apprend à l'école - 2e année

© 2010, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education. Alberta Education, Édifice 44 Capital Boulevard, 10044, 108e Rue, Edmonton (Alberta) T5J 5E6. Tous droits réservés.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

☑ Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.

TABLE DES MATIÈRES

Remarque. - Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

Message du
ministre de l'Éducation

Dans l'attente d'une nouvelle année scolaire et des possibilités intéressantes qu'elle nous réserve, il importe de prendre quelques instants pour examiner ce que nos élèves apprendront et faire en sorte que nous soyons tous prêts à aider chaque enfant à trouver sa passion et à se réaliser pleinement.

Dans le cadre de nos initiatives d'engagement communautaire telles que *Une éducation qui inspire* et *Exprime-toi,* je me suis entretenu avec des milliers d'Albertains dans nos communautés sur l'éducation, son rôle dans notre vie et ce que nous voulons qu'elle apporte aux enfants et aux jeunes, aujourd'hui et dans l'avenir.

Il est clair que les citoyens de l'Alberta accordent beaucoup d'importance à leur système d'éducation et comprennent qu'il est le fondement de la prospérité économique future de notre province. Cependant, nous devons continuer de miser sur notre tradition d'excellence. Pour ce faire, nous avons besoin d'une nouvelle approche en matière d'éducation. Nous avons besoin d'un changement transformateur.

Alors même que vous examinez ce que votre enfant apprendra au cours de la prochaine année scolaire, de notre côté, nous évaluons l'enseignement que nous donnerons aux élèves et l'apprentissage qu'ils acquerront. Maintenant plus que jamais, nous pouvons dresser un portrait général et obtenir un aperçu à long terme de ce que l'éducation doit être. Nous tentons de comprendre en quoi nous pouvons améliorer les résultats d'apprentissage au lieu d'utiliser simplement les mêmes programmes d'études d'une manière différente. Nous travaillons à transformer notre système d'éducation afin d'y promouvoir l'optimisme, la passion, le talent, la curiosité, la créativité et l'intelligence.

Les parents jouent un rôle à part entière dans l'éducation de leurs enfants à titre d'agents de changement, leur procurant l'encouragement et le soutien nécessaires à leur réussite scolaire. Il est clair que les élèves réussissent mieux quand leurs parents participent activement à leur apprentissage, puisqu'ensemble, ils acquièrent une compréhension approfondie des tâches, des défis et des récompenses qui accompagnent nos programmes d'études.

J'espère que vous prendrez également connaissance des nombreuses autres possibilités d'apprentissage qui sont offertes à votre enfant en dehors de ses études. Les bibliothèques, les centres communautaires et récréatifs, les organismes de services et les mentors contribuent tous à enrichir l'apprentissage des jeunes et renforcent les leçons qu'ils apprennent à l'école.

Le présent manuel relatif aux programmes d'études est une ressource qui vous sera très utile et qui répondra à vos questions sur les matières enseignées à votre enfant. J'espère également que cet ouvrage vous incitera à engager un dialogue ouvert avec votre enfant et son enseignant ou enseignante concernant les résultats et les attentes des programmes.

Je vous encourage à lire ce document et vous souhaite, ainsi qu'à votre enfant, beaucoup de succès durant la prochaine année scolaire.

Dave Hancock, c.r.
Ministre de l'Éducation

©Alberta Education, 2010

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

Introduction

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série *Ce que mon enfant apprend à l'école* veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école.

http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx

- Consultez les manuels **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque niveau scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la maternelle jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles dans le site Web d'Alberta Education.

http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/summaries.aspx

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles dans le site Web d'Alberta Education.

http://education.alberta.ca/francais.aspx

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études.** Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés dans le site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://education.alberta.ca/apps/lrdb

- Consultez la base de données des ressources autorisées dans le site Web d'Alberta Education. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

http://education.alberta.ca/francais.aspx

- Le **site Web d'Alberta Education** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Cette ressource renferme des conseils et des stratégies qui vous permettent d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, par rapport aux domaines suivants : lecture, écriture, orthographe, mathématiques, projets, examens et devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=754352

- *Miser sur la réussite* (2009) est une ressource conçue pour aider les élèves, les parents et les enseignants à se préparer et à préparer l'élève à faire la transition d'un niveau scolaire à un autre. Plusieurs outils pratiques sont présentés en annexe, sur CD-ROM, et sont également affichés en ligne. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 754352.

http://www.learnalberta.ca

- Site Web ***LearnAlberta.ca*** — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta.

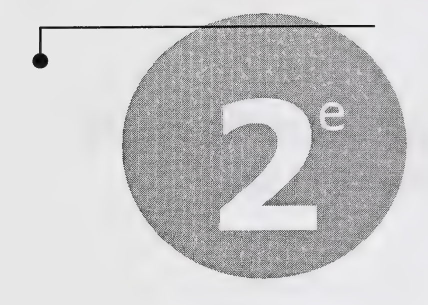
http://www.pourapprendre.ca

- Site Web ***pourapprendre.ca*** — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

Information concernant la *Alberta Human Rights Act*

Le 1er septembre 2010, l'article 11.1 de la *Alberta Human Rights Act* entrera en vigueur. Cet article stipule que les conseils scolaires (y compris les écoles à charte) doivent aviser les parents lorsque les cours, les programmes d'études, le matériel didactique, l'enseignement ou les activités en classe comportent de la matière traitant principalement et ouvertement de religion, de sexualité humaine ou d'orientation sexuelle. À la demande écrite des parents, l'enseignant doit exempter l'élève du cours, du programme d'études ou de l'enseignement, ou le dispenser d'utiliser le matériel didactique sans le pénaliser sur le plan scolaire. Ces exigences ne s'appliquent pas aux références imprévues ou indirectes à la religion, aux thèmes religieux, à la sexualité humaine ou à l'orientation sexuelle. Pour obtenir des précisions, consultez le *Guide de l'éducation*.

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]



En 2e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à au moins **950** heures d'enseignement.

Aperçu de la 2e année

Le programme d'études de chaque matière de 2e année énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

Consulter les programmes obligatoires et les programmes facultatifs au site suivant : http://www.education.alberta.ca/francais.aspx

Acheter des programmes d'études auprès du Learning Resources Centre : http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, dans le site Web d'Alberta Education ou se les procurer auprès du Learning Resources Centre (LRC).

2e année : [Matières obligatoires] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des Technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/tic.aspx

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 1re à la 3e année, sont tirés du programme des Technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir de sources électroniques dans le cadre d'une enquête donnée;
- traiter l'information venant de quelques sources et reformuler ce qu'il a découvert.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- identifier les technologies utilisées dans la vie quotidienne;
- se montrer courtois et respectueux des règles de conduite de la classe en faisant un usage approprié de l'ordinateur.

Procédés de productivité

- créer un texte original au moyen d'un logiciel de traitement de texte pour communiquer et démontrer une bonne compréhension de l'intention de communication et des formats utilisés;
- réviser un court texte en utilisant des fonctions telles que couper-copier-coller d'un programme de traitement de texte.

L'éducation des Premières nations, Métis et Inuits

http://www.education.alberta.ca/teachers/fnmi.aspx

Les peuples des Premières nations, Métis et Inuits de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta. Alberta Education souscrit à cet objectif. Consultez le cadre stratégique *First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework* (2002) pour obtenir de plus amples renseignements.

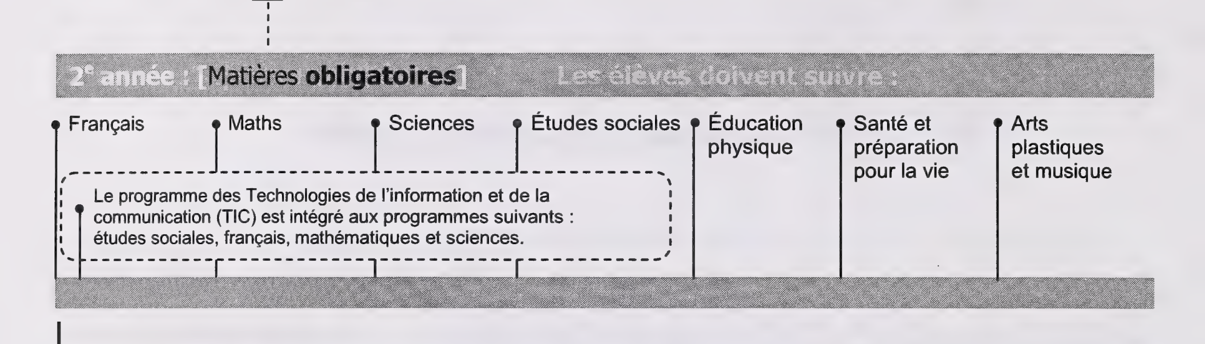
Afin de soutenir l'apprentissage des élèves des Premières nations, Métis et Inuits, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine des Premières nations, Métis et Inuits.

http://www.education.alberta.ca/teachers/fnmi.policies.aspx

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Premières nations, Métis et Inuits, et y être sensibilisés. À cet effet, on travaille présentement à l'intégration d'une perspective des Premières nations, Métis et Inuits dans tous les programmes de la maternelle à la 12e année. Alberta Education a également élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin d'appuyer l'enseignement et l'apprentissage.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Pieds-Noirs et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

Les **matières obligatoires** sont les fondements du programme à l'élémentaire.



Français

Consulter le programme de français à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/francais.aspx

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique, et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au premier cycle de l'élémentaire, on veut d'abord développer un vocabulaire et une syntaxe de base chez les enfants. En s'appropriant les éléments de la langue, les élèves deviennent de plus en plus autonomes et responsables de leur apprentissage. Il leur est aussi possible de développer leurs habiletés dans les autres matières telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences.

Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de textes illustrés aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de textes enregistrés avec appui d'illustrations;
- de dessins animés et de documentaires audiovisuels.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base et le développement d'une attitude de collaboration avec le locuteur, les élèves se pencheront sur l'importance de bien se préparer à réaliser leur projet d'écoute.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En deuxième année, en situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements ou d'expériences portant sur les vécus à l'école et dans la communauté. L'accent est mis sur :

- l'emploi des termes et des expressions appropriés pour décrire les évènements et leurs expériences;
- l'importance de poser des questions pour obtenir des clarifications.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- le sens du message;
- l'utilisation d'un vocabulaire précis pour traiter du sujet;
- l'utilisation de structures de phrases correctes.

La lecture

En situation d'apprentissage, les textes présentés aux élèves doivent répondre à des caractéristiques qui vont favoriser le développement des stratégies de lecture. L'enseignant choisira de courts textes, dont le contenu s'apparente aux connaissances antérieures des élèves et fournit de l'information concrète et familière. Le vocabulaire doit être simple et connu des élèves; sinon, l'enseignant doit leur apporter l'aide nécessaire.

Dans le programme d'études, on a voulu respecter d'une façon particulière le rythme de développement des élèves. C'est pour cette raison que le développement des stratégies de base en lecture s'échelonne sur une période couvrant les trois premières années de l'élémentaire.

En deuxième année, l'accent est mis sur la reconstruction du sens d'un texte à partir :

- de l'utilisation des indices fournis par le titre et les illustrations, les connaissances déjà acquises sur le sujet traité;
- de la reconnaissance spontanée des mots les plus fréquents;
- du décodage des syllabes simples (ex. : ré-**cré**-a-**tion**);
- de l'ordre et de la fonction des mots dans une phrase.

L'écriture

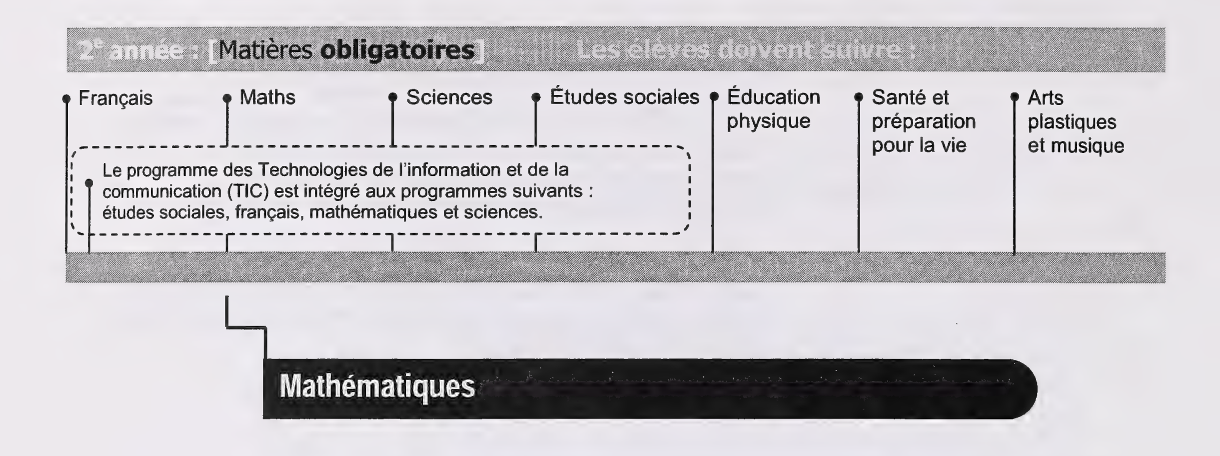
Les élèves apprennent à rédiger des phrases dans le but d'informer ainsi que de courts textes pour représenter leur monde imaginaire.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- le choix des mots pour exprimer leurs idées;
- l'ordre des mots dans la phrase;
- la ponctuation;
- l'orthographe d'usage.

Pour chaque situation d'écriture, l'enseignant doit guider les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. C'est dans ce contexte que les élèves apprennent peu à peu à vérifier l'ordre des mots dans la phrase et à consulter des banques de mots ou un dictionnaire visuel pour vérifier l'orthographe des mots.

En plus du développement langagier, ces situations d'apprentissage visent également à développer chez les élèves l'habileté à analyser leurs réactions face à diverses situations et à se situer face à ces réactions.



Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.education.alberta.ca/français/teachers/progres/core/math.aspx

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves qui ont atteint ces buts vont :

- comprendre et apprécier les contributions des mathématiques en tant que science, philosophie et art;
- manifester une attitude positive envers les mathématiques;
- entreprendre des travaux et des projets de mathématiques, et persévérer à les compléter;
- contribuer à des discussions sur les mathématiques;
- prendre des risques lorsqu'ils font des travaux de mathématiques;
- faire preuve de curiosité.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 2e année :

Le nombre

- énoncer la suite des nombres de 0 à 100 en comptant :
  - par sauts de 2, 5 et 10, par ordre croissant et décroissant, à partir de multiples de 2, de 5 ou de 10,
  - par sauts de 10 à partir d'un des nombres de 1 à 9,
  - par sauts de 2 à partir de 1;
- démontrer qu'un nombre donné (jusqu'à 100) est pair ou impair;
- décrire l'ordre ou la position relative en utilisant des nombres ordinaux (jusqu'au 10e);
- représenter et décrire les nombres jusqu'à 100, de façon concrète, imagée et symbolique;
- démontrer une compréhension de l'addition (se limitant à des numéraux à 1 ou à 2 chiffres) dont les solutions peuvent atteindre 100 et les soustractions correspondantes en :
  - appliquant ses stratégies personnelles pour additionner et soustraire avec et sans l'aide de matériel de manipulation,
  - créant et en résolvant des problèmes qui comportent des additions et des soustractions,
  - utilisant la propriété de la commutativité de l'addition (l'ordre des termes d'une addition n'affecte pas la somme),
  - utilisant la propriété de l'associativité de l'addition (regrouper des ensembles de nombres de différentes manières n'affecte pas la somme),
  - expliquant que l'ordre des termes d'une soustraction peut affecter la différence obtenue.

Les régularités et les relations

- démontrer une compréhension des régularités répétitives (de trois à cinq éléments) en :
  - décrivant,
  - prolongeant,
  - comparant,
  - créant,

  des régularités à l'aide de matériel de manipulation, de diagrammes, de sons et d'actions;

- démontrer une compréhension des régularités croissantes en :
  - décrivant,
  - reproduisant,
  - prolongeant,
  - créant,

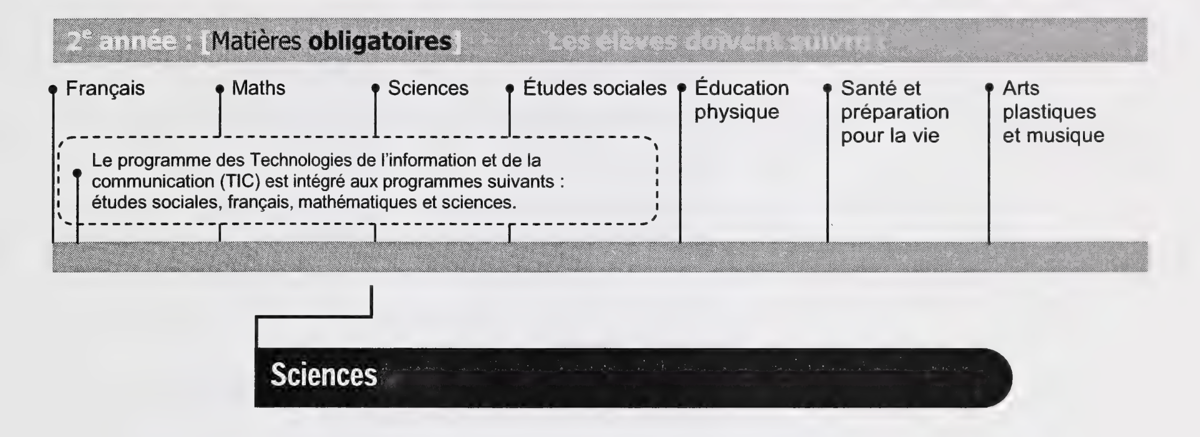
  des régularités numériques (nombres jusqu'à 100) et non numériques à l'aide de matériel de manipulation, de diagrammes, de sons et d'actions;
- démontrer et expliquer la signification de l'égalité et de l'inégalité de façon concrète et imagée.

La forme et l'espace

- établir le lien entre la taille d'une unité de mesure donnée (se limitant aux unités de mesure non standards) et le nombre d'unités nécessaires pour mesurer la longueur et la masse (poids);
- démontrer que le changement d'orientation d'un objet ne modifie en rien les mesures de ses attributs.

La statistique et la probabilité

- recueillir et noter des données à propos de soi-même et à propos des autres pour répondre à des questions;
- construire et interpréter des graphiques et des pictogrammes concrets pour résoudre des problèmes.



Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/sciences.aspx

Visionner des ressources numériques de sciences dans le site Web de LearnAlberta : http://www.learnalberta.ca

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 2e année :

L'étude des liquides

- observer la transformation de l'eau liquide en glace ou en vapeur et son retour à l'état liquide sous l'effet du réchauffement ou du refroidissement, et constater que les matériaux mouillés sèchent lorsqu'ils sont exposés à l'air;
- apprendre que l'eau est un liquide extrêmement important, essentiel à la vie et que nous l'utilisons de multiples façons;
- décrire l'interaction de l'eau avec différents matériaux, et appliquer les connaissances acquises à des problèmes pratiques comme le séchage, l'absorption et la rétention des liquides.

Flottabilité et bateaux

- étudier ce qui fait qu'un matériau flotte ou coule;
- apprendre les principes de l'équilibre et de la stabilité, et découvrir diverses méthodes utilisées pour propulser une embarcation;
- construire des objets qui peuvent flotter et se déplacer sur l'eau, et évaluer divers modèles d'embarcations.

Le magnétisme

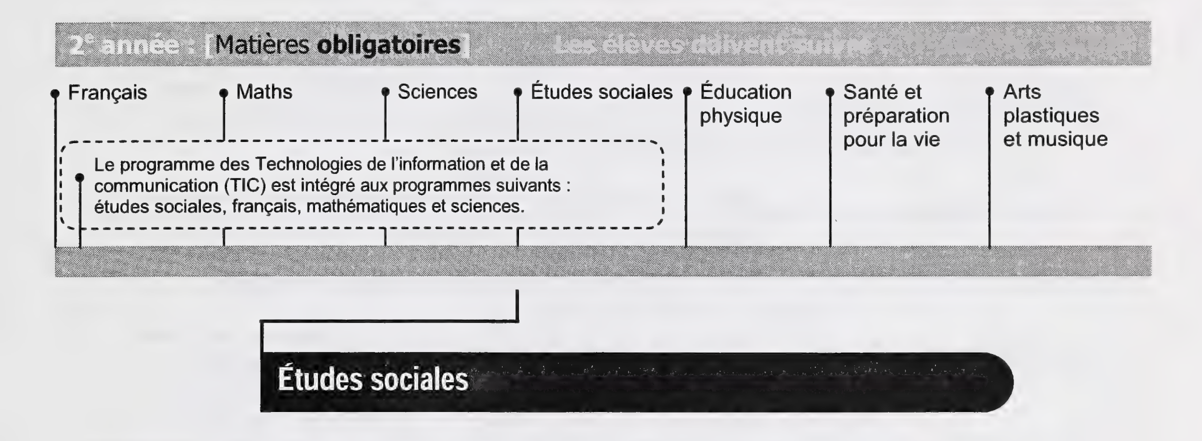
- apprendre à distinguer les matériaux qui sont attirés par les aimants, de ceux qui ne le sont pas;
- apprendre comment on peut utiliser les aimants pour faire le tri de certains objets, déplacer des objets ou les retenir ensemble;
- décrire l'interaction des aimants avec d'autres aimants et avec des matériaux courants.

Chaud et froid

- observer les variations de la température dans leur environnement immédiat et mesurer la température d'objets particuliers qui s'y trouvent;
- examiner les méthodes utilisées pour régler la température dans les édifices;
- apprendre comment l'isolation aide à garder les choses froides ou chaudes.

Petits animaux qui rampent ou qui volent

- apprendre où les petits animaux vivent, ce qu'ils mangent et par qui ils sont mangés;
- apprendre les caractéristiques de ces animaux qui favorisent leur adaptation à leur milieu;
- décrire l'apparence générale et les habitudes de petits animaux qui rampent ou qui volent; p. ex., insectes, araignées, vers, limaces.



Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/etsoc.aspx

Le programme d'études sociales fait la promotion d'un sentiment d'appartenance et d'acceptation chez les élèves dans leur engagement en tant que citoyens actifs et responsables. Les concepts de citoyenneté et d'identité en contexte canadien sont au cœur du programme. Le programme traduit les multiples points de vue, notamment ceux des peuples autochtones et francophones, qui contribuent à l'identité canadienne. Ce programme accorde une grande importance à l'histoire du Canada et de l'Alberta.

Les études sociales occupent une place de choix dans le projet éducatif francophone en Alberta. Les écoles francophones sont au cœur de la communauté francophone. Elles satisfont aux besoins et aux aspirations des parents en assurant la vitalité de la communauté francophone. Pour les élèves inscrits dans les écoles francophones, le programme d'études sociales pourra :

- renforcer leur identité et leur estime de soi, en tant que francophones;
- encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la culture, des familles et des communautés francophones;
- promouvoir les partenariats entre le foyer, la communauté et les entreprises francophones;
- encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la nature bilingue et multiculturelle du Canada.

L'élève de deuxième année examinera la vie dans trois communautés canadiennes différentes. À partir de l'exploration de sa propre communauté, il explorera les caractéristiques de communautés rurales et urbaines au Canada : une communauté inuite, une communauté des Prairies et une communauté acadienne. Il appliquera sa compréhension des divers aspects qui définissent les communautés (p. ex., la géographie, la culture, la langue, le

patrimoine, l'économie et les ressources) à son enquête sur la façon dont les communautés sont reliées entre elles. Il découvrira comment vivent les personnes dans chacune de ces communautés et réfléchira à l'immensité du Canada et à la diversité des communautés canadiennes.

L'élève aura également la possibilité d'étudier le passé de sa propre communauté ou de l'une des trois autres communautés au programme de deuxième année. L'accent sera mis sur la contribution des personnes et des groupes à une communauté.

L'élève de deuxième année acquerra une méthode pour déterminer les caractéristiques des communautés canadiennes. Il examinera des caractéristiques déterminantes de diverses communautés du Canada en vue de favoriser une appréciation de ce qui détermine la nature d'une communauté et des contributions de chaque communauté à la vie nationale du Canada. Grâce à ces explorations, l'élève développera une appréciation et un respect pour l'immensité du Canada et la diversité qui le compose.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 2e année :

De dynamiques communautés canadiennes

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont la culture, la langue, les traditions et la géographie façonnent des communautés canadiennes.

Valeurs et attitudes

L'élève pourra apprécier la géographie physique et humaine des communautés étudiées :

- apprécier l'empreinte de la géographie physique sur l'identité d'une communauté;
- apprécier l'immensité des terres du Canada et la grande diversité des peuples qui y habitent;

Savoirs

L'élève pourra explorer la géographie physique dans trois communautés du Canada (inuite, acadienne et des Prairies) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Où se trouvent les communautés inuite, acadienne et des Prairies au sein du Canada?
- Quelles en sont les principales caractéristiques géographiques, géologiques et hydrographiques?
- Quels sont des facteurs géographiques qui peuvent déterminer la localisation d'une communauté (p. ex., le sol, l'eau et le climat)?
- Comment se déroule la vie quotidienne des enfants des communautés étudiées (p. ex., les loisirs, l'école)?

L'élève pourra explorer les caractéristiques culturelles et linguistiques dans trois communautés du Canada (inuite, acadienne et des Prairies) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quelles sont les caractéristiques culturelles des communautés étudiées (p. ex., symboles spéciaux, points de repère, langues parlées, récits et traditions, monuments, écoles, églises)?
- Comment ces communautés sont-elles enrichies par leurs récits, leurs traditions et leurs mémoires?
- Quels sont les personnes ou les groupes qui ont contribué au développement de ces communautés?
- Comment les caractéristiques culturelles et linguistiques des communautés étudiées contribuent-elles à l'identité du Canada?

L'élève pourra explorer les caractéristiques économiques dans trois communautés du Canada (inuite, acadienne et des Prairies) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels types de ressources naturelles caractérisent ces communautés (p. ex., la pêche, l'agriculture, les mines)?
- Quels types de biens et de services sont offerts dans ces communautés?

Une communauté d'autrefois

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont les communautés se créent ainsi que des différentes formes d'interaction et de coopération qui assurent leur croissance et leur vitalité.

Valeurs et attitudes

L'élève pourra reconnaitre que les récits du passé font écho dans le présent.

L'élève pourra apprécier l'influence des peuples autochtones et francophones dans le développement de communautés.

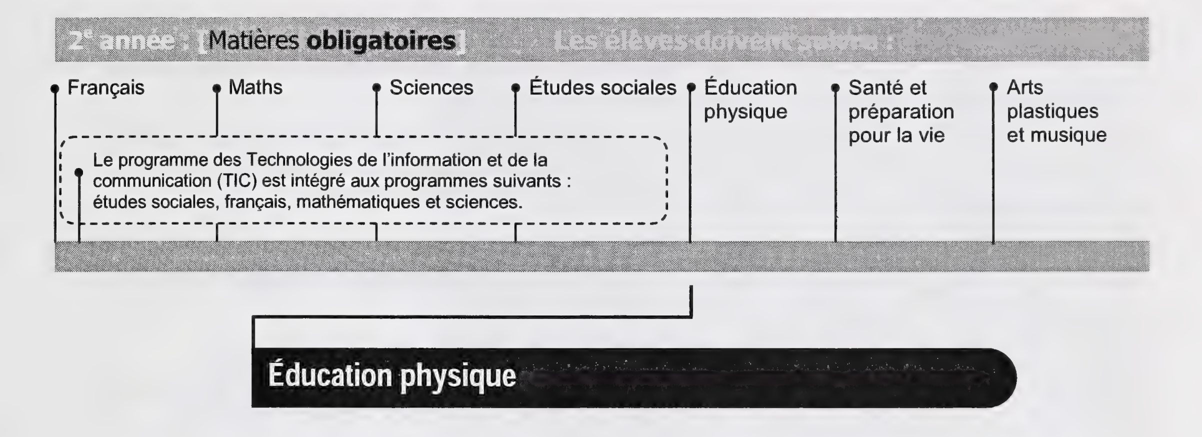
Savoirs

L'élève pourra analyser comment une communauté a été fondée, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quelles caractéristiques définissent la communauté étudiée?
- Quelles sont les origines de la communauté étudiée?
- Quelles personnes ou quels groupes ont contribué au développement de la communauté étudiée?

L'élève pourra explorer des changements qu'a connu une communauté, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment la communauté étudiée a-t-elle changé (p. ex., en matière de transports, l'utilisation des terres, les habitants)?
- Comment les populations qui vivent dans la communauté étudiée ont-elles changé (p. ex., mélange ethnique, âge, occupations)?
- Quels sont les signes présents dans la communauté étudiée qui témoignent de la présence d'origines autochtones et francophones?



Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à :
http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/edphys.aspx

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année a pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes pour mener une vie active et saine. Les élèves participent à une variété d'activités : les jeux, la gymnastique, la danse, les activités individuelles et les activités réalisées dans divers milieux, comme les activités aquatiques et de plein air. On veut ainsi susciter chez les élèves l'intérêt d'être actifs tout au long de leur vie.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et à intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.



Résultat d'apprentissage A : Activités

Les élèves vont acquérir des habiletés physiques et langagières grâce à une variété d'activités mettant l'accent sur le mouvement et qui sont appropriées à leur développement : jeux, danse, gymnastique, activités individuelles et activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

- Habiletés fondamentales : locomotrices, non locomotrices et de manipulation

- Application des habiletés fondamentales à la danse, aux jeux, à la gymnastique, aux activités individuelles et à celles réalisées dans un milieu différent.

Les résultats généraux B, C et D sont reliés et interdépendants. Ils sont atteints en participant aux activités mettant l'accent sur le mouvement identifiées au résultat général A.



Résultat d'apprentissage B : Bienfaits pour la santé

Les élèves vont comprendre les bienfaits de l'activité physique pour la santé, les ressentir, les apprécier et *l'exprimer en français.*

- Condition physique fonctionnelle
- Image corporelle
- Bienêtre



Résultat d'apprentissage C : Coopération

Les élèves vont interagir positivement avec les autres, *en français.*

- Communication
- Esprit sportif
- Leadership
- Travail d'équipe



Résultat d'apprentissage D : Dynamisme soutenu

Les élèves vont assumer la responsabilité de mener une vie active et *de s'affirmer comme francophones.*

- Effort
- Sécurité
- Établissement d'objectifs/défi personnel
- Vie active dans la communauté

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Manque d'accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par l'autorité scolaire.

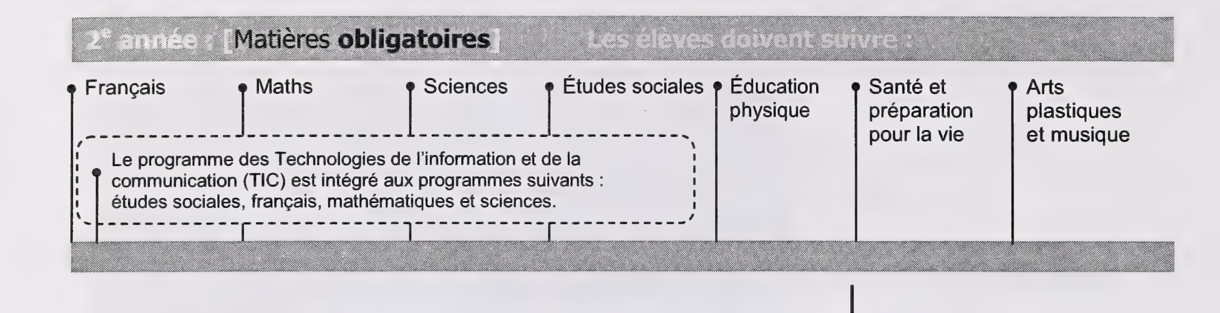
Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Éducation physique en ligne

http://education.alberta.ca/apps/EducationPhysique/

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études — Les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque niveau scolaire de la maternelle à la 12e année;
- Ressources à l'intention des enseignants — Les liens aux ressources autorisées, au guide de mise en œuvre et aux activités liées aux résultats d'apprentissage M-12;
- Apprentissage à domicile — Cette section s'adresse aux parents et aux enseignants responsables des élèves qui sont inscrits en ligne à ce cours ou qui reçoivent leur enseignement à domicile.



Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/sante.aspx

Grâce au programme de santé et de préparation pour la vie, les élèves apprennent à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bienêtre et à celui d'autrui. Le succès d'un tel programme est fondé sur le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.



Choix en matière de bienêtre

Les élèves feront des choix responsables et informés portant sur leur santé, leur sécurité personnelle et celles d'autrui.

- Santé personnelle
- Sécurité et responsabilité



Choix en matière de relations humaines

Les élèves acquerront des habiletés en relations humaines, habiletés axées sur la responsabilité, le respect et la bienveillance.

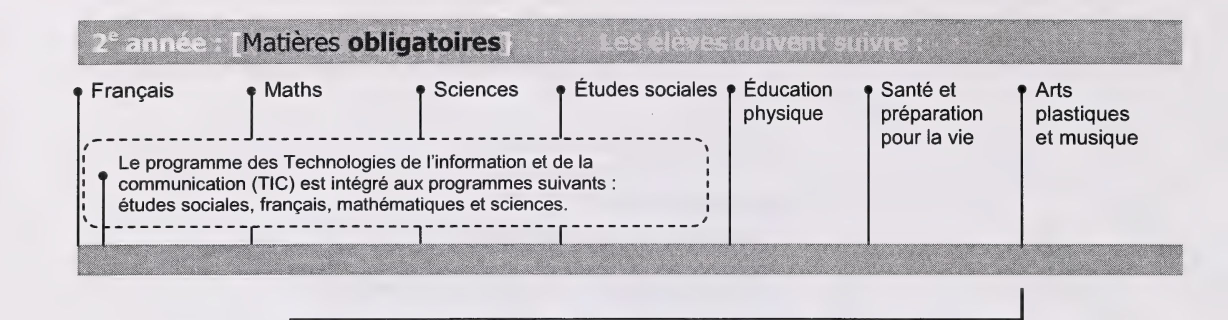
- Gestion des émotions et des sentiments
- Interactions
- Rôles et processus de groupe



Choix en matière d'apprentissage pour la vie

Les élèves utiliseront diverses ressources afin d'explorer les rôles qu'ils seront appelés à jouer dans la vie, ainsi que les défis et les responsabilités qui s'y rattachent.

- Stratégies d'apprentissage
- Rôles de la vie et cheminement de carrière
- Bénévolat



Arts plastiques et musique

Consulter le programme d'arts plastiques à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/beaux-arts.aspx

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

Arts plastiques

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 2e année :

- remarquer que les objets ont des caractéristiques communes;
- savoir évaluer l'utilité ou la fonction des objets;
- savoir développer des styles de décoration;
- savoir mettre la touche finale à leurs œuvres;
- pouvoir décorer les objets qu'ils créent;
- savoir utiliser les outils et les techniques en mettant l'accent sur l'exploration et l'application des méthodes en matière de dessin, de peinture, de procédés d'impression, de sculpture, de textiles, de photographie et de graphisme.

Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

À la fin de la 2e année, les élèves devraient :

- pouvoir vivre la phrase musicale (par le geste, la marche, le tracé);
- découvrir la mesure à partir des accents;
- déterminer le chiffrage de mesures binaires;
- savoir battre un rythme à trois temps;
- pouvoir chanter des chansons connues et des canons faciles à deux voix;
- comparer les phrases initiales des chansons;
- reconnaitre que la musique peut changer de tempo, d'intensité ou de timbre.

Liens Web utilisés fréquemment

Activité physique quotidienne
http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/edphys/appui/apq.aspx

Agence de la santé publique du Canada
http://www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php

Association canadienne française de l'Alberta
http://www.acfa.ab.ca

Autorités régionales francophones
http://education.alberta.ca/francais/parents/choice/schboardsfr.aspx

Ce que mon enfant apprend à l'école – Manuel à l'intention des parents
http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx

Choix d'écoles
http://education.alberta.ca/francais/parents/choice.aspx

Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel
http://www.cpfpp.ab.ca/conferences/reseau

Direction de l'éducation française
http://www.education.gov.ab.ca/French

Écoles francophones
http://education.alberta.ca/francais/parents/choice/lfrschools.aspx

Évaluation provinciale
http://education.alberta.ca/admin/testing/french.aspx

Examens en vue du diplôme
http://education.alberta.ca/admin/testing/diplomaexams/french.aspx

Fédération des parents francophones de l'Alberta
http://fpfa.ab.ca

Guide de l'éducation
http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/guide.aspx

Guide des conseils d'école de l'Alberta (Guide relatif aux conseils scolaires)
http://education.alberta.ca/media/675018/guideconseils.pdf

L'équipe d'apprentissage : Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux
http://education.alberta.ca/media/525401/equipe.pdf

La communication du niveau de réussite scolaire
http://education.alberta.ca/media/674995/reussitescol.pdf

Parents francophones
http://education.alberta.ca/francais/parents.aspx

Ressources numériques à l'appui des résultats d'apprentissage
http://learnalberta.ca

Tests de rendement
http://education.alberta.ca/admin/testing/achievement/french.aspx

Liens Web utilisés fréquemment (en anglais seulement)

Alberta School Boards Association School Fee Advisory
http://www.asba.ab.ca/services/policy-ad-fees07.asp

French Language Programs
http://education.alberta.ca/parents/educationsys/frenchlanguage.aspx

Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs (2000)
http://education.alberta.ca/media/308566/aboriginalparenthandbook.pdf

Learning Resources Centre (LRC)
http://lrc.education.gov.ab.ca/pro/default.html

Our Treasured Children
http://lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=415712

School Act
http://www.qp.alberta.ca/574.cfm?page=s03.cfm&leg_type=Acts&isbncln=9780779733941

Ce que mon enfant apprend à l'école — 2e année (2010-2011)

Sondage

Veuillez nous aider à améliorer ce document en prenant quelques minutes pour répondre aux questions suivantes.

Encerclez l'expression qui, à votre avis, complète le mieux chaque phrase ci-dessous.

1. Les renseignements du manuel qui portent sur les matières (sont trop détaillés / sont utiles / ne sont pas assez précis).

2. Les liens Web fournis dans le manuel sont (utiles / superflus / problématiques).

3. Les coordonnées fournies dans le manuel sont (utiles / superflues).

4. La page *Liens Web utilisés fréquemment* est (utile / superflue).

Veuillez indiquer votre accord ou désaccord avec chacun des énoncés suivants.

1. Les renseignements fournis dans ce document m'aideront à discuter de l'éducation de mon enfant avec les enseignants et la direction d'école. (accord / désaccord)

2. J'ai trouvé facilement les renseignements voulus. (accord / désaccord)

3. Ce manuel m'a aidé à trouver d'autres documents et renseignements en ligne. (accord / désaccord)

Veuillez compléter les phrases suivantes.

À mon avis, ce document présente assez d'information concernant ________________________________,

mais les renseignements sur ____ ne sont pas suffisants.

Je trouve que le manuel devrait aussi contenir de l'information sur ________________________________.

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez télécopier ce formulaire ou nous le faire parvenir à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Education
10044, 108e Rue N.-O.
Edmonton (Alberta) T5J 5E6
Canada
Téléc. : 780-422-1947